



L'actualité des services de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde



Lancement de la carte BTP en Nouvelle-Aquitaine

La carte d'identification professionnelle des salariés du BTP, nouvel outil de lutte contre le travail illégal, est entrée en vigueur ce mercredi 22 mars en Nouvelle-Aquitaine et sera déployée sur tout le territoire d'ici à fin septembre. Instaurée par l'État à la demande des professionnels, elle concerne tous les salariés travaillant sur des chantiers de bâtiments et de travaux publics, y compris les intérimaires, les détachés et les intérimaires détachés. Les professionnels de la région ont deux mois pour se mettre en conformité, puis encourrent des amendes administratives de 2 000€ par salarié sans carte. En Nouvelle-Aquitaine, quelques 59 000 entreprises et 104 000 salariés sont concernés. **Voir le dossier de presse. Visiter le site dédié <https://www.cartebtp.fr/>**



Plan 165 000 formations pour les demandeurs d'emploi

Le plan 500 000 formations est reconduit pour le premier semestre 2017 et devient plan 165 000 formations. L'État, le conseil régional, les partenaires sociaux et Pôle emploi ont présenté à la presse le 21 mars, l'objectif pour la Nouvelle-Aquitaine : la réalisation de 13 389 actions de formation supplémentaires d'ici le 30 juin, réparties à 50% - 50% entre la Région et Pôle Emploi et financées à 100% par l'État. Au total, ce seront donc plus de 40 000 offres de formations proposées au 1er semestre en Nouvelle-Aquitaine. Une communication active va être mise en œuvre pour faire connaître l'offre de formation (réunions d'information dans les 12 départements, ligne téléphonique dédiée 0800 940 166, site internet, etc). **Voir le dossier de presse. Visiter le site dédié www.plan-formation-nouvelle-aquitaine.fr**



La couverture mobile : la Nouvelle-Aquitaine région pilote

La région Nouvelle-Aquitaine a été choisie comme région pilote au plan national pour tester le nouveau dispositif développé par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) : des cartes enrichies avec 4 niveaux d'évaluation de la couverture pour une meilleure comparaison des opérateurs. Ces cartes consultables, sur monreseau-mobile.fr, constituent une avancée importante pour l'information du consommateur, et des acteurs économiques. Elle vient en soutien aux actions déjà engagées par l'État, les collectivités et les opérateurs pour recenser et analyser les problèmes de couverture dans le cadre du plan France Mobile et résorber les zones blanches. Le dispositif sera étendu à l'ensemble du territoire métropolitain en septembre 2017. **Lire l'article**



Soutien à la filière avicole

L'État, le conseil régional et l'ensemble des établissements bancaires de la région reconduisent la charte de soutien à la filière avicole durement touchée par une seconde crise consécutive. L'ampleur des pertes économiques étant supérieure à la crise de l'an passé, des moyens exceptionnels pour accompagner les acteurs économiques à traverser cette crise sont mis en place. La charte prévaut également pour faciliter les investissements liés à la biosécurité dans les élevages ; visant cet objectif, 6,5M€ ont été alloués par les pouvoirs publics en 2016. **Lire l'article**



Prolongation du dispositif « Embauche PME »

Ce dispositif permet aux petites et moyennes entreprises qui embauchent de nouveaux salariés de bénéficier durant les deux premières années du contrat d'une prime trimestrielle de 500€, soit 4 000€ au total. Les contrats concernés sont les contrats à durée indéterminée (CDI), les contrats à durée déterminée (CDD) de 6 mois minimum, les contrats de professionnalisation de 6 mois minimum, ou encore les transformations de CDD d'un salarié en CDI. Le dispositif a été prolongé de 6 mois et peut ainsi être mobilisé jusqu'au 30 juin 2017. En Gironde, par exemple, 34 718 demandes avaient été prises en compte fin décembre 2016. **Lire l'article**



INSEE : Les inégalités femmes / hommes se réduisent sur le marché du travail

En Nouvelle-Aquitaine en 2013, l'insertion des femmes sur le marché du travail et leurs conditions d'emploi restent moins favorables que celles des hommes. Les inégalités observées dans la région se déclinent dans chacun de ses départements, avec des intensités variables. **Lire l'étude**



Zoom en Gironde

Mes démarches à portée de clics

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont désormais traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques. Il est donc maintenant possible de remplir une pré-demande de carte d'identité sur internet afin de gagner du temps lors de son passage au guichet. L'enregistrement des empreintes digitales du demandeur devient également obligatoire pour certifier le titre. Des bornes biométriques sont installées en mairie. La demande de titre d'identité peut s'effectuer dans une des 36 mairies équipées de ce dispositif en Gironde, quel que soit votre lieu de résidence. Attention : le dépôt de votre dossier et le retrait de votre titre d'identité doivent toutefois se faire dans la même mairie. [Lire l'article](#)



Participation citoyenne à la tranquillité publique sur la commune de Gradignan

Pierre DARTOUT, préfet de la Gironde et Michel LABARDIN, maire de Gradignan, ont signé le 16 mars dernier le protocole établissant le dispositif de participation citoyenne à la tranquillité publique. Ce protocole poursuit deux objectifs principaux : développer l'engagement des habitants pour créer des réflexes élémentaires de prévention et de signalement permettant des interventions ciblées des services de police et associer la population à la tranquillité de son environnement immédiat. Il s'inscrit dans le cadre des actions mises en œuvre par l'État pour mieux prévenir la délinquance et assurer la tranquillité publique sur les territoires. [Consulter le communiqué de presse](#)



Exercice de sauvetage maritime "Gironde 2017"

Un exercice de sauvetage ORSEC maritime, organisé conjointement par le préfet maritime de l'Atlantique et le préfet de la Gironde, s'est déroulé le 21 mars dernier dans l'estuaire de la Gironde. Le scénario retenu était celui d'un incendie survenu à bord d'un bateau de croisière fluviale nécessitant l'évacuation de ses passagers. Cet exercice avait pour objectif de tester la mise en place du plan ORSEC maritime de sauvetage en mer, le dispositif d'accueil et d'assistance à terre et la gestion de l'interface mer-terre. Près de 300 participants, 20 administrations, 2 hélicoptères et 15 navires et embarcations ont été mobilisés à cette occasion. [Lire le communiqué de presse](#)



En bref


- Par décret du Président de la République en date du 16 mars 2017, François BEYRIES est nommé sous-préfet d'Arcachon. Il occupait précédemment le poste de sous-préfet de Muret (31) et prendra officiellement ses nouvelles fonctions lundi 3 avril 2017 en remplacement de Dominique CHRISTIAN.
- Si vous êtes absent le jour du vote ? Pensez à la procuration. [S'informer sur la démarche à suivre](#)
- La 7ème de la Semaine de l'Industrie a pour thème « L'industrie aussi, c'est écologique ! ». [Consulter la liste des 200 évènements](#) organisés dans les 12 départements jusqu'au 26 mars 2017.

L'@ctualité dans les départements de la région

Préfecture de la Charente www.charente.gouv.fr	Préfecture de la Creuse www.creuse.gouv.fr	Préfecture des Landes www.landes.gouv.fr	Préfecture des Deux-Sèvres www.deux-sevres.gouv.fr
Préfecture de la Charente- Maritime www.charente-maritime.gouv.fr	Préfecture de la Dordogne www.dordogne.gouv.fr	Préfecture du Lot et Garonne www.lot-et-garonne.gouv.fr	Préfecture de la Vienne www.vienne.gouv.fr
Préfecture de la Corrèze www.correze.gouv.fr	Préfecture de la Gironde www.gironde.gouv.fr	Préfecture des Pyrénées Atlantiques www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr	Préfecture de la Haute-Vienne www.haute-vienne.gouv.fr

Une question ? Une suggestion ? Vous souhaitez vous inscrire à notre liste de diffusion pour recevoir notre Lettre d'@ctualité ?

Contact : Bureau de la Communication Interministérielle de la Préfecture pref-communication@gironde.gouv.fr

 www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine www.gironde.gouv.fr

Suivez l'actualité de l'État en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde sur [Twitter](#) 